

Au sommaire

- 4 ACTES COURANTS - IMMOBILIER**
Urbanisme / Construction. Opposabilité de l'insuffisance de l'étude d'impact, changement de législation et démolition de l'immeuble
Sous-traitance. Effets de l'accord conventionnel sur la date de formation du contrat de sous-traitance
- 6 DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ**
Ordre public. Contrariété à l'ordre public international de certaines conditions de l'action en recherche de paternité de la loi camerounaise
- 7 ENTREPRISE**
Liquidation judiciaire. Insaisissabilité de l'indemnité allouée en réparation de désordres affectant la résidence principale de l'entrepreneur en liquidation
- 8 FAMILLE - PATRIMOINE**
Successions / Libéralités. Vacance de la succession et prescription de la créance d'aide sociale du département
État civil. Conditions de scission d'un nom composé dans le cadre d'une procédure simplifiée de changement de nom
- 9 FISCAL**
Procédure fiscale. Lutte contre la fraude fiscale : mise en œuvre du traitement de données à caractère personnel dénommé PILOT CF
- 11 PROFESSION**
Professions libérales. Détermination de l'activité principale d'une société civile de moyens dont les membres exercent une profession libérale

À LA Une

Pas d'attribution préférentielle en pleine propriété pour l'indivisaire en nue-propiété

Par un arrêt publié du 30 avril 2025, la Cour de cassation énonce que l'attribution préférentielle, en tant que modalité du partage, ne peut porter que sur les droits compris dans l'indivision à partager. Dès lors, si l'indivision n'existe qu'en nue-propiété, l'indivisaire en nue-propiété ne peut être admis, en application de l'alinéa 1^{er} de l'article 833 du Code civil, qu'à solliciter une attribution en nue-propiété. > **LIRE P. 1**